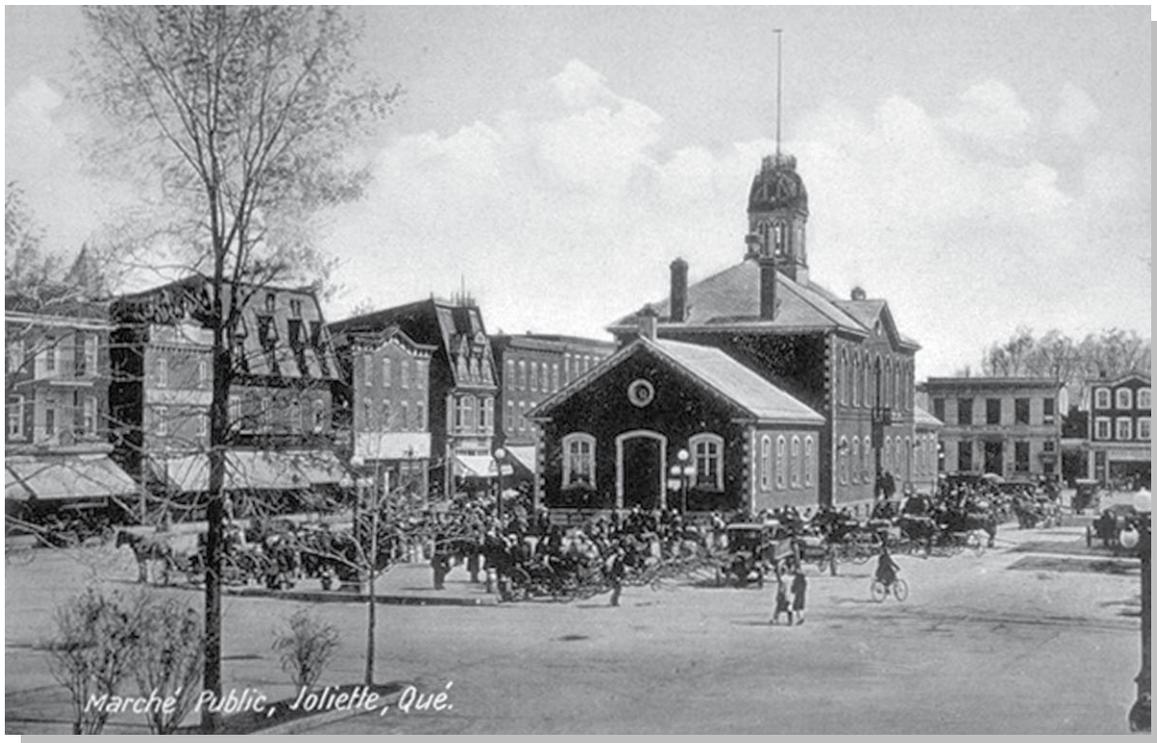


Le Messager

Volume 1 – NUMÉRO 56

**Bulletin de la Société d'histoire
de Joliette – De Lanaudière**



Le vieux Marché de Joliette, construit en 1874 et démoli en 1963.

***Colligite fragmenta ne pereant
Ramasser les parcelles avant
qu'elles ne se perdent***

Mars 2018
ISSN 1718-0481



Le Messenger vol 1 numéro 56

ISSN 1718-0481

Responsable de la rédaction :

Jean Claude De Guire,

Archiviste et directeur général

Collaborateurs :

Simon Desrochers, historien

Claude Perreault, historien et président

MOT DE LA DIRECTION

Bon printemps! Nous y sommes venus finalement! Sirop d'érable sur nos tables et pour certains les fêtes de Pâques soulignent ce passage annuel. Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le lundi 26 mars et un nouvel administrateur s'est joint à notre équipe en remplacement de monsieur Denis Bérubé : il s'agit de monsieur Normand-Guy Lépine qui avait auparavant représenté la Ville de Joliette au sein de notre conseil. En plus des nouvelles de notre Centre d'archives, ce numéro 56 du MESSAGER vous permettra de reprendre la suite du récit du journaliste et diplomate Fulgence Charpentier.

Le lundi 4 juin prochain nous vous convions à un petit voyage découverte sur les pas du montréalais et joliettain : le juge Louis-François-Georges Baby. Le détail vous est ici donné. Le programme des conférences 2018 a été dévoilé lors de notre AGA. Nous avons favorisé le thème des autochtones et la célébration de la culture des Atikamekw. Nous avons également fait la part belle au religieux avec tout d'abord un film commenté et présenté par la cinéaste 'qui se souvient', Annabelle Loyola : Le dernier souffle – Au cœur de l'Hôtel-Dieu. Ensuite nous aborderons les Sulpiciens et Lanaudière, et la vénération des reliques au temps de Mgr Joseph Alfred Archambault. Un tableau vous permettra d'en découvrir les détails.

Enfin ce numéro 56 nous convie à une réflexion sur la recherche et l'écrit dans la discipline qu'est l'histoire et la découverte de l'œuvre de Louis Voligny.

Nouvelles du Centre d'archives de la Société d'histoire par Jean Claude De Guire

En septembre dernier, la Société d'histoire présentait une exposition portant sur la mission diplomatique en Grèce du couple Antonio Barrette et Estelle Guilbeault au cours des années '60. Cet exercice de diffusion a permis de mettre en lumière la qualité historique et archivistique de quelques documents découlant de cette tranche de vie du mémorable politicien.



Les photographies intimistes ou officielles données à voir et les délicates lettres manuscrites et signées provenaient d'un ensemble documentaire exceptionnel appelé: le fonds F90 Antonio Barrette.

Ci-contre Estelle Guilbault épouse d'Antonio Barrette et ses invités dans les jardins de roses de la résidence diplomatique du quartier Psychiko d'Athènes © SHJL

Cependant, le travail de recherche entrepris pour structurer l'exposition a également permis de constater deux choses essentielles du point de vue archivistique: primo, le F90 ne répondait pas suivant les circonstances entourant sa création à la définition archivistique d'un *fonds* mais plutôt à celle d'une *collection* et secundo, que l'état de la conservation des documents méritait d'être revu suivant les normes archivistiques pour en permettre l'accessibilité aux usagers.



Ce cheminement nous a incité à demander une subvention via le *Programme d'aide au traitement des archives* que gère notre partenaire Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Cet appui nous a permis d'établir une classification, de décrire les documents et de changer le support de leur conservation.

Ci-contre Antonio Barrette, Saint-Côme 1948 © SHJL

Notre demande a été acceptée et le travail est maintenant terminé. Dorénavant, les usagers du Centre d'archives de la Société d'histoire disposent d'une description du contenu de la collection totalisant 59 pages, respectant l'ordonnance du plan de classification et un rangement des documents dans des supports papier antiacides (chemises et enveloppes).

Les usagers peuvent donc scruter le tout avec précisions sans besoin de tout manipuler.

D'autre part, les documents du F90 n'avaient pas été réunis automatiquement par Antonio Barrette au cours de sa vie puis remis à la Société d'histoire par lui-même, sa veuve ou ses enfants. Ils n'avaient pas le caractère organique d'un fonds.

Au contraire, ces documents avaient aboutis à la Société d'histoire les uns après les autres par le biais de plusieurs donateurs, à des époques différentes et la Société avait eu la bonne idée de les réunir sous le thème 'Antonio Barrette'. Il s'agissait bien du choix arbitraire qui caractérise une collection et non des activités humaines organiques que l'on retrouve en amont d'un fonds.

Ci-contre Ernestine Marguerite Barrette sœur d'Antonio Barrette et épouse de Philippe Lelièvre ©



Cette nuance n'a rien d'un simple détail. En qualifiant de collection ces documents, la Société ouvre la porte à tous les documents ayant pour sujet ceux qui composent les séries, sous-séries, sous-sous-séries et dossiers du nouveau plan de classification de la collection 'C90' Antonio Barrette.



A eux seul les noms des séries sont évocateurs des sujets qui leurs sont sous-jacents :

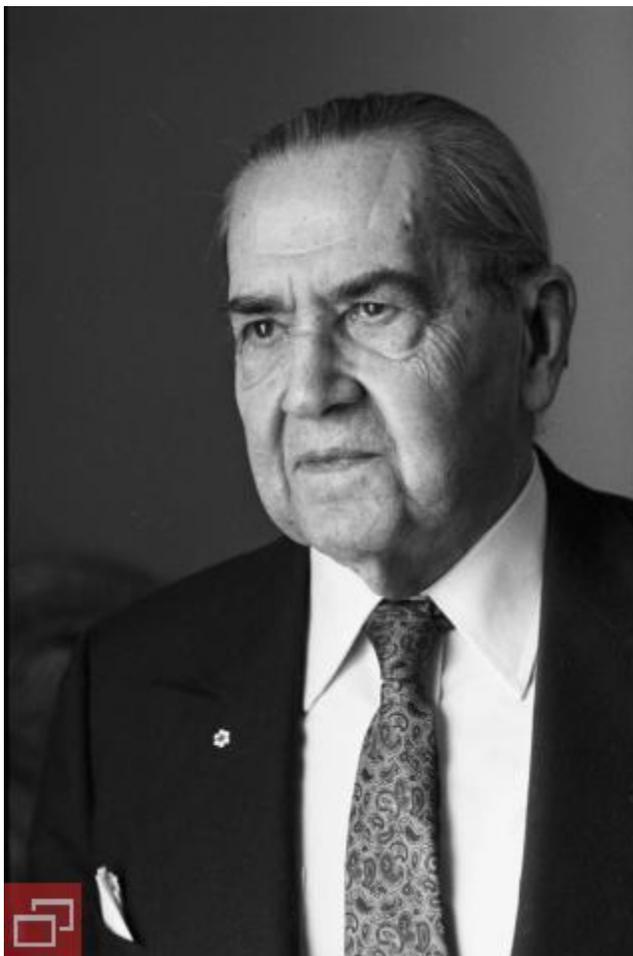
- A. Vie personnelle et familiale
- B. Le député de Joliette
- C. Le ministre du Travail
- D. Le Premier ministre du Québec
- E. L'ambassadeur du Canada en Grèce
- F. Associations, bibliothèque et collections d'art
- G. Mérites et honneurs
- H. Commémorations du centenaire de naissance

Ci-contre Alain Barrette fils d'Antonio Barrette et d'Estelle Guilbault, Studio Ch. Nicholson, Joliette © SHJL

Les archives des célébrités demeurent très prisées par les chercheurs, qu'ils soient étudiants, auteurs ou simples amateurs. La richesse biographique du personnage que constitue notre politicien n'a pas fini évidemment d'être exploitée. La C90 Antonio Barrette représente un ensemble de documents que le Centre d'archives de notre Société d'histoire veillera à compléter au gré des donations futures. Grâce à sa base actuelle, cette collection possède déjà une personnalité bien à elle. Grâce au travail entrepris par la Société d'histoire depuis le début de cette collection et par Bibliothèque et Archives nationales du Québec de par son récent support institutionnel, la mémoire d'Antonio Barrette marche en avant.

Un joliettain d'adoption : le journaliste et diplomate Fulgence Charpentier

(Suite et dernière partie du texte de la conférence présentée par monsieur Fulgence Charpentier le 21 avril 1982)



‘J’ai appliqué, inconsidérément peut-être, le terme de forteresse du savoir en parlant du collègue. Ce qualificatif dépassait peut-être ma pensée, cependant, employé à dessein. Il me permet d’aborder la seconde partie de mes propos sur Joliette, tel que vue par un témoin oculaire il y a six ou sept décennies, c’est-à-dire bien avant votre naissance. Cette grande et belle forteresse, reconnaissons-le, était sans barreaux, et ses murs étaient diaphanes.

Ci-contre : Fulgence Charpentier © Gilles Benoit, *Le Droit*, 1983. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Le Droit (C71)

Nous n'étions pas invités à participer à la vie du siècle, mais les échos du monde extérieur filtraient quand même jusqu'à nous, par les lettres de notre famille, par les externes, - rappelez-vous que ni la radio, ni la tv n'existaient encore, - mais surtout par la rumeur menaçante qui venait des champs de bataille. Nous étions, de 1914 jusqu'à la fin de notre cours, en pleine guerre, une guerre qui pouvait nous atteindre comme conscrits, malgré les engagements de nos hommes politiques.

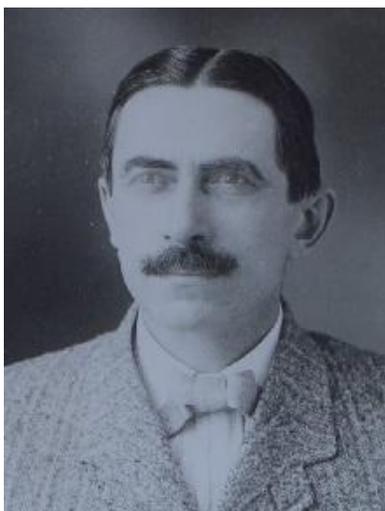
Par tradition, la ville de Joliette, où se coudoyaient professionnels, avocats, notaires, médecins, hommes d'affaires, était hautement politisée. Est-ce commettre une erreur en croyant qu'elle l'est encore ? Elle avait été le théâtre d'affrontements incessants entre rouges et bleus. Nous avons d'ailleurs parmi nous deux confrères prédestinés par leur entourage familial, à jouer un rôle de premier plan dans les combats politiques, j'ai nommé Lucien Dugas et Maurice Tellier.



L'un et l'autre, en effet, devaient parvenir, à tour de rôle, sous deux régimes différents, à la députation puis à la présidence de la Chambre. Lucien, aux études, raflait la plupart des premiers prix. Il était également un mélomane averti, et il a su faire partager à ses concitoyens son amour de la musique. Il appartenait à une famille de légistes et de magistrats, dynastie qui se perpétue encore aujourd'hui par la présence du juge Jacques Dugas dans la haute magistrature québécoise.

*Ci-contre, en costume du CTJ (Club de tennis de Joliette)
Me Maurice Tellier, fils de Sir Mathias Tellier. © SHJL*

Maurice était le fils de l'une des gloires du barreau et de l'histoire parlementaire de la province de Québec, sir Mathias Tellier, chef de l'opposition. Même ceux qui ne votaient pas pour M. Tellier admiraient ses profondes connaissances du droit, son intégrité, sa largeur de vues et sa haute culture. Mon confrère Maurice, qui était aussi mon ami, obtenait parfois de ses parents la permission d'amener un copain déjeuner chez lui, rue Manseau. Ce copain, c'était quelquefois moi.



En plus de l'honneur de rencontrer un grand homme qui, de loin, pouvait paraître trop sérieux, l'esprit absorbé par quelques problèmes de succession, ou de ses chances de devenir premier ministre, j'étais toujours émerveillé par sa bonhomie, sa culture et son humanité. Loin du ton protecteur qu'on aurait pu attendre d'un homme hors du commun quand il s'adresse à un gamin de 13 ou 14 ans, il semblait prendre un certain plaisir, une sorte de détente, en se mettant à notre niveau.

Ci-contre : Sir Mathias Tellier 1861-1952 © SHJL

Il m'avait demandé, un jour, si, comme dans son temps, on nous faisait étudier Virgile. Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai soupçonné qu'il s'agissait d'une question piège. Comme Maurice était dans la même classe que moi, pourquoi me poser cette question ? Sur ma réponse affirmative, j'ajoutai que nous nous débattions avec les Géorgiques. Il me demanda si j'en savais quelques passages. Intimidé, je commençai à lui ahonner : Tytire, Tytire ... et il prit avec moi la continuité, en latin, de ce poème bucolique, comme s'il l'avait appris la veille.

Je crois, pour ma part, qu'il ressentait quelque délectation dans son existence d'homme public à venir se reposer avec Tytire, Maurice et moi, à l'ombre rafraichissante d'un chêne. J'en ai gardé un très vif souvenir. La famille Tellier est trop avantageusement connue de vous tous pour que j'en fasse l'éloge, elle fait trop honneur à la nation et à Joliette pour ne pas exprimer un regret, c'est que Sir Mathias n'ait pas laissé, comme beaucoup d'autres figures enviées parfois moins éminentes, des Mémoires qui auraient pu répandre quelque lumière sur cette période troublée dont il a été le contemporain.

Comme dans tous les internats, pour nous éviter les distractions, sans doute, nous étions un peu tenus à l'écart. Nous n'étions pas dans un cloître. Plutôt une résidence surveillée. Les voix qui nous parviennent du dehors avec le plus d'insistance était celle des politiciens, soit à cause de l'ambiance guerrière qui existait alors, soit simplement parce qu'ils parlaient plus fort que les autres. Nous perdions ainsi la perspective de ce qui nous attendait plus tard, gagner sa vie, établir un foyer, s'intégrer à son milieu, le diriger peut-être, contribuer à l'avancement de la société à la grandeur de son pays.

Vivre en vase clos limite nécessairement le cercle de ses connaissances. Dans une ville comme Joliette, qui avait longtemps porté le nom de l'Industrie, nous n'avons jamais mis le pied dans aucune salle de contrôle, que dis-je, dans aucun centre d'information sur ce qui faisait marcher la machine administrative, industrielle ou commerciale de l'endroit où nous vivions. Nous sommes partis de Joliette sans la connaître vraiment.

Je n'en attache pas le blâme à l'indifférence des révérends pères à cet égard, pourtant telles connaissances eussent pu éclairer plusieurs sur leurs futures carrières. J'en fais surtout le reproche à retardement aux chefs d'entreprises de l'heure qui nous ignoraient autant que nous les ignorions. Et pourtant cette réserve de jeunes gens était destinée à fournir plus tard des éléments précieux au monde du travail et des affaires. Nous savions que le bois était l'une des ressources locales parce que l'usine Copping était en arrière du collège. J'avoue que j'ai beaucoup regretté plus tard d'avoir été tenu dans cette zone grise où, par méconnaissance, on risque les faux pas et les glissades désagréables. Nous avons été invités, un jour, à visiter la manufacture de M. Dufresne, qui était conseiller législatif, mais surtout fabricant de biscuits. Nous aurions aimé à ce qu'on nous en dise davantage sur les industries, les ressources, les activités de votre ville. Nous savions que vous aviez des filles ravissantes, nous ne savions pas que vous aviez aussi du bon tabac. Affaire de relations publiques à laquelle, sans doute, les Joliettains ont depuis longtemps remédié.

Bien qu'il soit odieux de se mettre en scène et de paraître vouloir faire son petit numéro, je croirais faillir à un devoir de justice envers Joliette si je ne rappelais que je dois à votre ville d'avoir facilité mes débuts dans ma carrière journalistique. Il y avait alors sur la Place du Marché une imprimerie dirigée par un homme d'affaires aimé de tous, M. Albert Gervais. De ses ateliers sortaient des tonnes de papeterie, cartes de visites, en-têtes de lettre, avis commerciaux. On y publiait aussi un hebdomadaire qui rayonnait dans la région, "l'Étoile du Nord".

Au collège des professeurs indulgents me reconnaissaient certaines dispositions pour les travaux littéraires, pour l'extériorisation de la pensée et la communication des idées, et ils m'encourageaient dans cette voie. J'avais la bizarre faiblesse de m'exprimer en vers, et dès l'âge de 15 ans je publiais dans les colonnes du périodique d'Albert Gervais des

poèmes que je ne désavoue pas, mais dont je ne me suis jamais vanté. C'est donc dans cette vénérable feuille joliettaise que j'ai fait mes premières armes.

Des circonstances fortuites m'ont aussi beaucoup aidé à persévérer dans cette profession qu'illustraient à l'époque, Henri Bourassa et Olivar Asselin, ainsi qu'un notaire de province (ancien de Joliette), Gaétan Valois, de Lachute, qui publiait à Montréal un hebdomadaire du dimanche, "l'Action". Lors des épreuves du baccalauréat de Rhétorique, le hasard voulut que j'eus, comme sujet imposé de discours, à rédiger l'éditorial du "Canadien", journal fondé à Montréal, par Denis-Benjamin Papineau et Norbert Morin, deux publicistes qui luttaient pour la responsabilité ministérielle et les droits du peuple. C'était pour moi une aubaine inespérée et grâce à ce don gratuit j'ai pu me tirer de l'épreuve avec les honneurs de la guerre. À la retraite des finissants, alors que chacun au seuil de la vie, qu'il ne connaissait pas devoir choisir sa carrière, parmi toute une phalange de futurs ecclésiastiques, de disciples d'Hippocrate ou de Thémis, pour la première fois dans les annales du collège, au bout de mon nom j'inscrivis : journaliste. Je ne l'ai jamais regretté depuis.

On lit dans la bible de nombreux passages sur l'influence des scribes, les charges de conseillers, de confidents, et souvent d'émissaires auprès de pays étrangers, que leur confiaient les pharaons. On dit également que "le journalisme mène à tout à condition d'en sortir". Eh! bien, j'en suis sorti, pour y revenir. J'ai accepté de nombreuses fonctions dans l'administration, la vie publique, la diplomatie, mais je suis resté toujours fidèle à mes premières amours. Après l'exposition internationale et universelle de Montréal, en 1967, où le commissaire général, mon collègue et ami, l'ambassadeur Pierre Dupuy, m'avait demandé de l'assister pour m'occuper des questions de presse et de contacts avec les ambassades, j'espérais me retirer sous la tente et profiter de ma retraite. Le rédacteur en chef du "Droit" m'invita à reprendre le collier et d'y assumer la rubrique affaires internationales. Cet estimable quotidien de langue française, défend, comme vous le savez, les intérêts des Franco-Ontariens, dont je suis. Comment refuser ?

Fermons cette parenthèse pour ajouter un dernier appendice à cette rétrospective à bâtons rompus. Les coups de canon tirés au front avaient une résonance qui arrivait jusqu'à nous. Les élèves à la veille d'avoir l'âge de prendre les armes envisageaient leur avenir avec une certaine appréhension. Quelques-uns nous avaient déjà quittés. Je conserve encore des lettres d'un de nos confrères, le lieutenant Léopold Destroismaisons, qui venait d'être blessé. Devant le danger qui menaçait directement ceux qui allaient avoir 20 ans, le collège à l'unanimité applaudit au geste du député Guilbault, de Joliette, qui sortit de l'hôpital, et se fit conduire en fauteuil roulant aux Communes, pour enregistrer son vote contre le projet de conscription. J'ai très peu connu le député Guilbault ... son fils ...



À mon arrivée au parlement d'Ottawa, après avoir passé par l'école de droit de Toronto, j'ai naturellement côtoyé les gens de Joliette. Mon travail de correspondant parlementaire m'amenait souvent en relation avec les honorables représentants du comté de Joliette. L'avocat Jean Denis, qui devait devenir juge, fut le premier que j'ai rencontré en 1922. Il venait de participer à une cause célèbre : l'affaire McGuire, un homme de Saint-Michel-des-Saints, accusé de meurtre, et qui venait d'échapper de justesse à la potence.

Ci-contre Jean Denis, jeune avocat © SHJL

Lui succédèrent Me Georges-Émile Lapalme, que son parti, alors dans l'opposition, réclamait comme chef à Québec. Esprit fin et distingué, il m'a toujours paru, par ses dons intellectuels, bien au-dessus de la moyenne de la députation. Puis vint Charles-Edouard Ferland, qui crut bon de démissionner de son siège de sénateur pour monter sur le banc des juges. Je savourais ses boutades, toujours judicieuses et souvent acerbes sur les mœurs parlementaires. Je ne sais pas s'il fut un juge sévère. Quelques-uns de ses jugements, avant d'accéder à la magistrature, l'étaient certainement, et ses victimes souvent le méritaient. Un mot que je relevais récemment dans la biographie d'un personnage célèbre aurait pu sortir de sa bouche : "Les idiots n'ont jamais manqué sur terre, même quand les temps sont durs".

Un des nôtres, plus jeune que nous, René Raymond, après avoir été notaire et député, a occupé le poste envié de greffier de la Chambre des Communes. Des Joliettains, j'en rencontrais partout. Au "Devoir" j'ai retrouvé Louis Robillard, excellent journaliste. Au "Droit" Victor Barrette et Charles Michaud.

À Paris, à plusieurs reprises nous avons eu l'occasion de rencontrer et de recevoir un adorable self-made man, devenu chef ouvrier, M. Antonio Barrette. Toujours impeccablement mis, toujours courtois, il faisait halte, un jour ou deux, dans la capitale française, avant de se rendre à Genève y représenter la fraternité des travailleurs du Canada au Congrès international du Travail.

Dans une banlieue d'Ottawa, la paroisse St-Charles avait comme curé, M. l'abbé Barrette, que certains d'entre vous connaissent pour le rôle majeur qu'il a joué comme fondateur de l'Ordre de Jacques Cartier. Il était un ardent patriote. La conception et l'existence du fleur-de-lys québécois doit énormément à cet homme rondet, qui parlait mal, mais qui pensait bien. Azellus Brunelle, un autre de nos contemporains, devenait curé de Cornwall. Le Père Noiseux, qui nous avait enseigné la physique, après

être passé au clergé séculier, s'était transformé en curé de campagne, à Cyrville, dans le comté avoisinant de Russell.



Nous avons eu le plaisir de saluer comme archevêque d'Ottawa l'ancien évêque de Joliette, Mgr Guillaume Forbes, avec qui nous avons fondé une Amicale des Anciens.

Ci-contre Mgr Guillaume Forbes 1865 – 1940 © SHJL

Parmi tous ces membres du clergé venus exercer leur zèle en Ontario, il y en avait un qui répondait au nom assez inusité de Lee, comme le général américain. Avec des patronymes comme Jonhson et Ryan qui n'empêchent pas leurs détenteurs d'être d'authentiques francophones, Lee a autant droit de cité que Farley, par exemple. Intéressé à la généalogie, je ne pus résister à l'envie, déformation professionnelle, de l'interroger sur ses origines.

Il me répondit en souriant : " Comment vous le dire ? Je cherche encore mon identité. Mon père était Irlandais, ma mère canadienne française, et j'ai un nom Chinois. Alors que voulez-vous ? "

En terminant cette ébauche de souvenirs d'une époque révolue qui témoignent de la vitalité et du rayonnement des gens de Joliette à un moment donné de l'histoire, contemporaine de ma jeunesse, donc chère à mon cœur, je tiens à vous remercier de la patience et de l'attention que avez eues de m'écouter. Ce n'est qu'une preuve additionnelle de votre gentillesse.

Je désire en même temps exprimer ma reconnaissance aux organisateurs de cette réunion amicale, les membres du Club Kiwanis et la Société historique de Joliette, pour le soin qu'ils ont apporté au succès de cette soirée. Je les félicite également pour le zèle qu'ils déploient afin de préserver l'héritage dont ils sont les dépositaires. Après la visite trop rapide que nous avons pu faire dans les rues de Joliette retrouvée, il me semble qu'à votre ville pourrait s'appliquer avec justesse, la remarque de Châteaubriand : "Quand je m'examine je me sens humble. Quand je me compare je me sens fier".

Monsieur Fulgence Charpentier est décédé le 6 février 2001 à l'âge de 103 ans.

La méthode historique : pourquoi est-elle si importante? par Simon Desrochers

Notre société d'histoire est un organisme qui, depuis sa fondation, dispose de deux outils pour parfaire sa mission patrimoniale : le récit des historiens et de nombreux documents d'archives. Grâce à la juxtaposition de ces éléments, les faits du passé remontent à la surface. Cependant, tout comme la discipline archivistique, l'histoire doit répondre à certaines normes afin d'assurer une transmission rigoureuse digne du souffle de Clio : laissons le jeune historien Simon Desrochers nous présenter cette méthode.

Être historien, c'est quoi? Pourquoi faire la distinction en « historien » et « amateur d'histoire »? Plus encore, que fait un historien et comment le fait-il?

Je me rappelle les propos de certains professeurs qui disaient à leurs étudiants, dès le premier cours du semestre, que l'histoire n'est jamais définitive et que la plus grande erreur du lecteur serait de prendre les propos d'un historien pour des vérités. Ce qu'ils entendaient par-là, c'est que le passé ne reviendra pas, que son étude se base uniquement sur des sources – des témoins – et qu'en ce sens, il est impossible de rappeler avec une exactitude sans faille les événements qui s'y sont produits.

Ainsi, il est du devoir de l'historien de tracer un compte-rendu *le plus fidèle possible* de la réalité passée et de toujours remettre en question ses propres propos. En effet l'historien fait figure d'autorité en ce qui a trait à notre connaissance du passé et, s'il affirme quoi que ce soit sans avoir suffisamment vérifié ses dires, il répand alors de fausses informations dans la communauté qui se fie à son expertise.

Il n'est pas toujours facile d'arriver à dresser le portrait d'une situation historique donnée. L'historien doit tout d'abord dénicher ses sources : cette étape peut s'avérer particulièrement difficile. En effet, comment savoir si les sources disent la vérité? Ou encore si elles sont authentiques? L'historien se doit de fouiller en totalité les documents qu'il a sous la main et, à l'aide d'un esprit critique aiguisé, d'en ressortir le bon du mauvais. Ainsi, ce n'est pas parce que la *Chanson d'Antioche* – une chanson de geste du XII^e siècle portant sur la croisade – affirme que les croisés mangeaient les soldats turcs en les faisant rôtir sur la broche qu'il faut en conclure que cela est vrai. Et pourtant maintes personnes, lisant ceci, croiraient ensuite qu'il s'agit d'un fait historique. Toutefois, ce même passage de la *Chanson d'Antioche* sur le cannibalisme des croisés peut témoigner du climat de peur ou de famine qui régnait alors et peut ainsi être utile à l'historien.

C'est pourquoi il ne faut pas perdre de vue qu'une même source (un vieil article de journal du XIX^e siècle, par exemple) peut être bien inutile pour un historien donné alors qu'elle sera un véritable trésor pour un second. Tout dépend de l'angle d'approche et de la problématique du chercheur!

Enfin, quand on fait de la recherche historique, il n'est pas impossible que l'on tombe sur de faux documents. Ceux-ci peuvent être rédigés de main de maître et être particulièrement difficiles à distinguer. Ainsi, l'historien doit être capable d'analyser le document en dehors de ce qu'il nous dit : on parle de critique interne. Le support (papier, parchemin, etc.) correspond-t-il à l'époque mentionnée? L'encre? Les mots utilisés existaient-ils à l'époque? En analysant le document dans le contexte de son époque – critique externe –, on arrive aussi à déduire le sens, l'importance et la véracité du document.

Bref, il ne faut rien prendre pour acquis en histoire! Et lorsque l'on en arrive à la rédaction, la pire erreur serait encore une fois de prétendre que l'on rédige la vérité! L'histoire est un ensemble d'hypothèses sans cesse remises en question et réétudiées sous de nouveaux angles, autant à la lumière des sources – connues comme moins connues – que des idées du temps de l'historien. Car l'historien d'il y a cinquante ans ne fait pas l'histoire comme l'historien d'aujourd'hui.

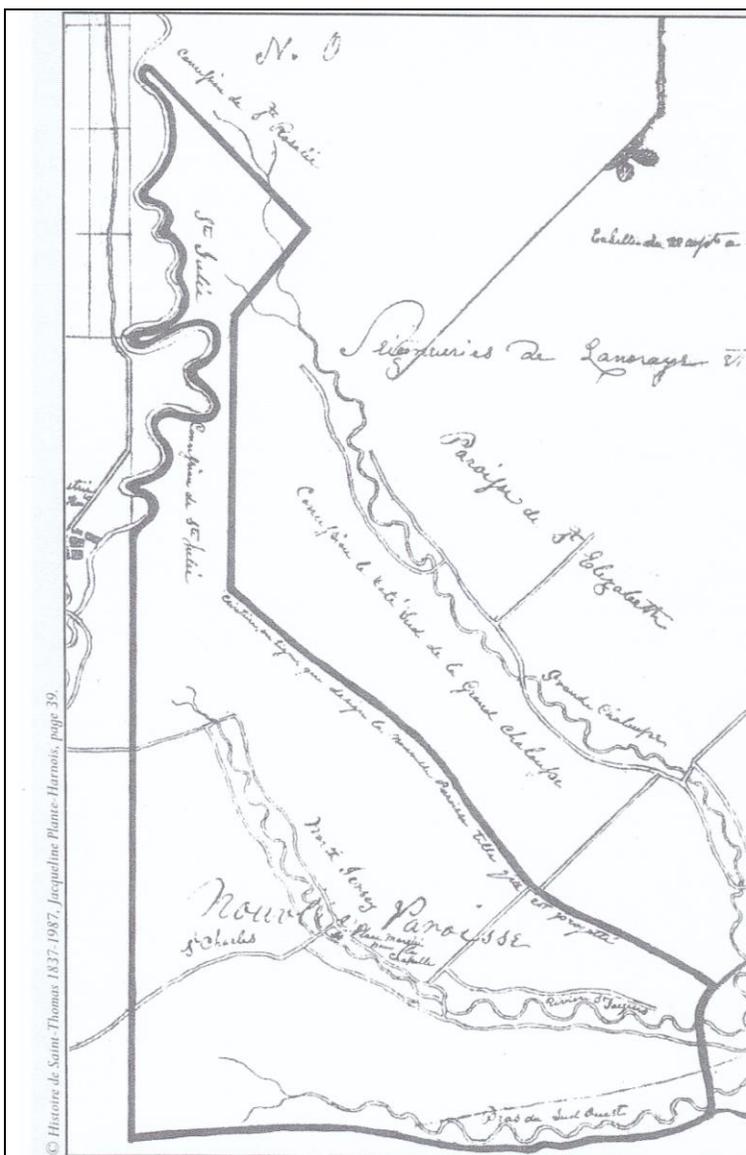
Quelles seront les questions de demain? Qu'implique le virage actuel vers le numérique pour l'historien et sa précieuse méthode? Comment percevrons-nous le monde passé dans cinquante ans? Ces questions restent ouvertes.



Clio fille de Zeus, la muse de l'histoire chez les Grecs anciens

Louis Voligny, North Jersey et l'aventure de Saint-Thomas par Claude Perreault

Il y a dans chacune des localités de la région lanauoise des personnes qui exercèrent une influence remarquable et parfois déterminante dans la fondation d'une nouvelle paroisse. Ce fut le cas pour plusieurs paroisses du nord de Lanaudière notamment avec le curé Théophile-Stanislas Provost ainsi que les curés Brassard. Toutefois, il est plutôt inusité qu'un simple cultivateur soit l'initiateur d'un tel projet. Mais c'est le cas de Louis Voligny en ce qui a trait à la fondation de la paroisse de Saint-Thomas. À ce sujet, les historiens Denis Gravel et Hélène Lafortune écrivent :



Plan de la paroisse Saint-Thomas (1838)

« Louis Voligny caresse un rêve : fonder une paroisse distincte de Sainte-Élisabeth. Bien établi dans le North Jersey, ce cultivateur intercède auprès du curé Moïse Brassard pour que soient détachées de Sainte-Élisabeth les concessions North Jersey, Saint-Charles et Bras-du-Sud-Ouest de la rivière Chaloupe afin de former une nouvelle paroisse. Or, Voligny ne prêche pas dans le désert. Il profite de l'oreille attentive du curé Brassard de Sainte-Élisabeth qui souhaite aussi la création de nouvelles paroisses au sein de l'immense territoire que constitue alors la grande région de Lanaudière. Dès le 8 février 1834, quelques fidèles font parvenir une requête en ce sens à Mgr Joseph Signay de Québec afin d'ériger une chapelle dans l'une des parties de la seigneurie de Lanoraie.

Ce rêve de fondation d'une nouvelle paroisse ne fait toutefois pas l'unanimité. Le seigneur de Berthier, James Cuthbert ne l'entend pas de cette manière. Au printemps 1834, il affirme que ce projet n'est pas viable. Selon lui, les terres de ces concessions constituées surtout d'argile et de sable, ne fournissent pas suffisamment de blé et sont impropres à une

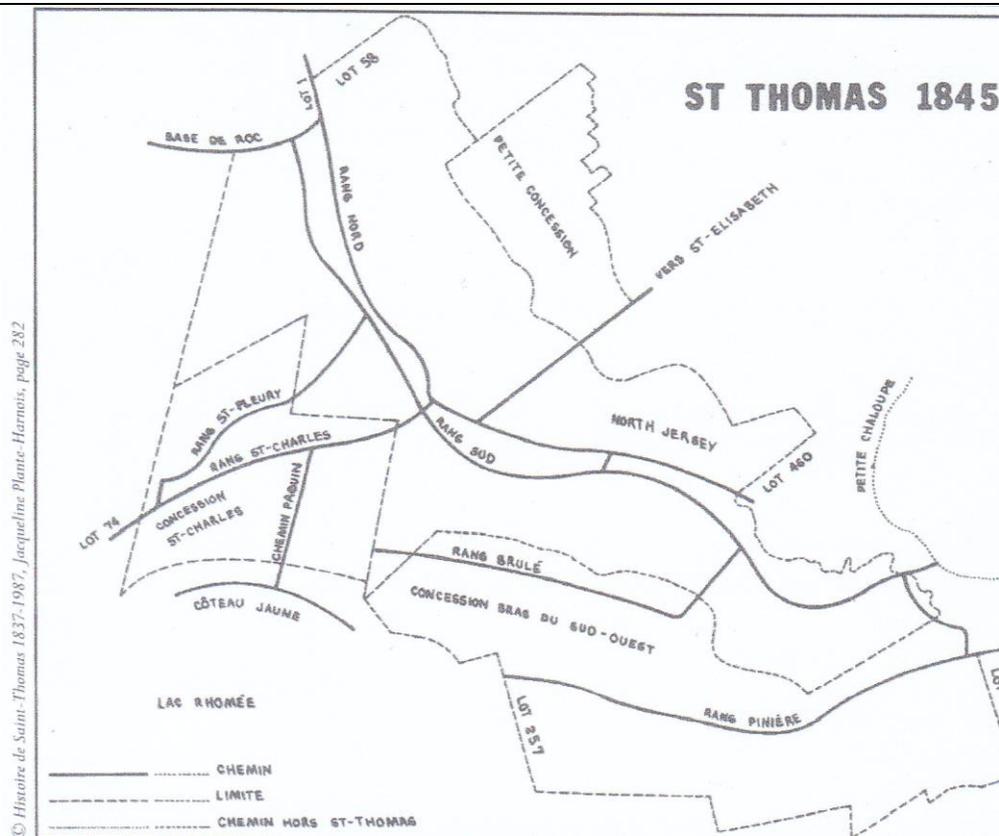
véritable agriculture. Les revenus tirés de ces terres ne peuvent donc suffire à l'entretien d'un curé. Prenant en considération ces arguments, l'évêque refusera d'accéder pour autant à la demande des colons.»⁽¹⁾

La création du diocèse de Montréal en 1836 et l'arrivée du curé Thomas-L. Brassard à la cure de Sainte-Élisabeth vont bientôt inciter les colons à adresser une nouvelle demande à Mgr Lartigue, le nouvel évêque de Montréal. Aux colons des concessions nord et sud de North Jersey et de Saint-Charles s'ajoutent celles d'une partie de la Grande Chaloupe, pour l'érection d'une chapelle, d'un presbytère de bois et d'un cimetière.

En 1838, Mgr Lartigue accueille favorablement la demande mais exige que l'emplacement de l'église comporte au moins 8 arpents de superficie. Cette même année débute la construction de l'église sous la supervision de Louis Voligny. Le 26 novembre 1840 a lieu la bénédiction solennelle de l'église par le curé Thomas-Léandre Brassard, premier curé de Saint-Thomas. C'est pour rendre hommage au curé Brassard que l'on placera la nouvelle paroisse sous le vocable de Saint-Thomas.

Le 1^{er} juillet 1845, le gouvernement du Canada-Est crée la municipalité de Saint-Thomas de North Jersey qui comprend la paroisse du même nom. Lors d'une assemblée générale présidée par Peter-Charles Loedel, juge de paix, les électeurs masculins et propriétaires fonciers de la nouvelle municipalité procèdent à l'élection de sept conseillers : Louis Voligny, Maxime Fernest, André Coitou dit Saint-Jean, Alexandre Pagé, Louis Basinai, Joseph Coutu et Jérémie Lamothe.

Une semaine plus tard, les conseillers choisissent Louis Voligny comme premier maire de la nouvelle municipalité. Félix Voligny est engagé à titre de secrétaire-trésorier. C'est dans la maison du maire que le conseil siégeait. En 1847, le gouvernement abroge la loi qui permettait la création des municipalités. Les municipalités seront alors rattachées aux municipalités de comté. Ainsi, le 1^{er} septembre 1847 la municipalité de Saint-Thomas North Jersey est abolie et son territoire est rattachée à la municipalité de comté de Berthier.



Au lendemain de l'abolition du régime seigneurial (1854), le gouvernement de Louis-Hippolyte Lafontaine adopte l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1855. Cette loi met en place les assises du régime municipal actuel et recrée les municipalités en se basant sur le territoire couvert par les paroisses religieuses.

Pour honorer la mémoire du fondateur de la municipalité de Saint-Thomas, on donna le nom de « Voligny » à la gare de Saint-Thomas. Mais la mort subite du 1^{er} évêque de Joliette, Mgr Joseph-Alfred Archambault, lors d'une visite pastorale à Saint-Thomas en 1914, incita un certain nombre de paroissiens à remplacer le nom de « Voligny » par celui d'« Archambault ». Malgré les protestations de la famille Voligny et du conseil municipal, le Canadien Pacifique procède au changement. Mais en octobre 1919, le changement de nom de la gare revient sur la sellette. Le conseil municipal fait connaître au Canadien Pacifique sa préférence pour le nom de Voligny. La compagnie fait alors savoir qu'un nouveau bâtiment sera construit pour les voyageurs alors que la bâtisse actuelle servira d'entrepôt de marchandises. Ce n'est que le 18 mai 1924 que le nom de Voligny réapparaît.

Tableau de nos conférences 2018

Lundi 30 avril *Yannick Turcotte, historien et chercheur*

Le militantisme autochtone et un cas d'observation : la nation Atikamekw
19 h 30 Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin 80 rue Wilfrid-Ranger
Saint-Charles-Borromée

Lundi 28 mai *Michel Noel, ethnologue et auteur*

Concept de conservation du patrimoine : entre tradition orale et écrite
19 h 30 Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin 80 rue Wilfrid-Ranger
Saint-Charles-Borromée

PÉRIODE ESTIVALE

Lundi 24 septembre *Annabelle Loyola, historienne et cinéaste*

Le dernier souffle au cœur de l'hôtel-Dieu
19 h 00 (et non 19 h 30 ...) Bibliothèque Rina-Lasnier 57 rue Saint-Pierre
SUD 450-755-6400

Lundi 29 octobre *Gabriel Boucher, historien et guide*

Les Sulpiciens et Lanaudière
19 h 30 Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin 80 rue Wilfrid-Ranger
Saint-Charles-Borromée

Lundi 26 novembre *Michel Dahan, archiviste et chercheur*

La dévotion aux reliques dans le diocèse de Joliette
19 h 30 Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin 80 rue Wilfrid-Ranger
Saint-Charles-Borromée

VOYAGE HISTORIQUE 2018 :
sur les traces du juge Louis-François-Georges Baby

Encore une fois cette année la Société d'histoire de Joliette - De Lanaudière vous invite à participer à un voyage découverte en juin prochain.

Nous vous proposons de suivre la trace d'un personnage montréalais important pour Joliette : Louis-François-Georges Baby et ce par la découverte du Musée du Château Ramezay et de l'hôtel de Ville de Montréal.



Cet homme de loi fait ses études au collège de Joliette alors que sa parente Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière règne sur le village d'Industrie. Engagé en politique sur la scène fédérale et au municipal à Joliette, le juge Baby est un incroyable collectionneur et un fin érudit. Initiateur de la sauvegarde du Château Ramezay au début du 20^e siècle, une partie de ses collections historiques y est exposée. C'est en son honneur que nous vous y convions.

Date : Lundi 4 juin 2018

Transporteur : Autobus Gaudreault – TOUT CONFORT de 28 passagers

Départ : Joliette - 7 h 45 (lieu à préciser)

Arrivée : Montréal - 9 h 30

Un premier groupe de 14 personnes visite le matin le Musée et Place Jacques-Cartier alors qu'un second groupe de 14 personnes visite l'hôtel de ville et Place Vauquelin. Après le dîner les deux groupes sont inversés.

Retour : 18 h

Coût : Autobus/Musée : 40\$

Repas du midi : Aux frais du participant (à préciser environ 25\$)

RÉSERVEZ TÔT PAR PAIEMENT (CHÈQUE à l'ordre de la SHJ)

PLACES LIMITÉES À 28 PERSONNES ! 450-867-3183

Apportez ou postez votre chèque au 585 rue Archambault, Joliette, J6E 2W7